Termes de référence pour l'élaboration et l'édition d'une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) et l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer avec les paries prenantes

1. Présentation de l'association

La coalition ISRAR pour l'Empowerment et l'Égalité a été créée en 2015 par quatre associations féministes marocaines (Association Tawaza, Association El Amane, Association des jeunes avocats et Association Tafoukt Souss) qui, depuis plus de dix ans, travaillent sur des activités relatives aux droits des femmes au Maroc.

Aujourd'hui, la coalition a construit un réseau important qui regroupe plus de 30 associations féministes agissant aux niveaux des régions, afin de promouvoir les droits des femmes.

La coalition mène un travail de fond à travers des stratégies qui visent à mettre en place des programmes à long terme pour aborder les causes profondes de la discrimination à l'égard des femmes, et développer des solutions constructives et efficaces qui sont conçues pour contribuer à plusieurs niveaux de progrès durable pour les femmes. Son principal objectif est de renforcer les capacités et les connaissances des associations et des femmes tout en se basant sur les priorités et les besoins spécifiques de leurs communautés respectives.

La mission de la Coalition ISRAR est de plaider pour approuver les lois et des politiques publiques qui garantissent une pleine égalité et de contribuer au développement du débat public sur toutes les questions liées aux femmes, en particulier celles qui posent un défi au niveau des droits et libertés.

Les valeurs de la Coalition ISRAR :

Le respect des droits humains : pour garantir le droit de tout un chacun, dans sa situation, ses aspirations et ses différences

L'inclusion : Pour garantir le droit de chaque citoyen, y compris aux plus défavorisés, de participer pleinement dans la Société

La responsabilité et la transparence : Reflète nos convictions dans nos méthodes de travail

2. Contexte du présent cahier des charges

L'Examen Périodique Universel (EPU) est l'un des mécanismes piliers sur lequel s'appuie le Conseil des Droits de l'Homme (CDH) pour suivre et examiner sur une

base périodique si ses Etats membres respectent leurs obligations et leurs engagements en matière des droits humains et libertés fondamentales. C'est un processus interétatique qui se déroule sur la base d'un dialogue interactif entre l'État soumis à l'examen et les États membres et observateurs du Conseil. Son objectif ultime est d'améliorer la situation des droits de l'Homme dans tous les pays et de traiter des violations des droits de l'Homme, où qu'elles se produisent.

C'est dans ce cadre-là que la Coalition ISRAR pour l'Egalité et l'Empowerment entant qu'organisation de la société civile s'est engagé dans ce processus par la réalisation d'un rapport alternatif au 4ème rapport national pour l'EPU.

Par ailleurs, le Conseil des Droits de l'Homme a accepté dans le cadre des travaux de la 52ème session qui a eu lieu en Mars 2023, le rapport de l'EPU du Maroc au titre de son quatrième cycle.

Au cours de son examen, le Maroc a reçu 306 recommandations, émanant de plus de 120 délégations et a interagi avec l'ensemble des délégations représentant tous les continents.

Ainsi, 232 recommandations ont été retenues comme étant mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre, du fait de leur inscription dans le cadre des politiques, stratégies et programmes publics, notamment celles relatives à l'interaction avec le système des droits de l'homme des Nations unies, la poursuite de l'harmonisation du cadre juridique national avec les conventions internationales.

Par ailleurs, le Maroc a pris note de 37 recommandations qui sont partiellement acceptées dans leur principe et leur objet, et qui portent sur des questions faisant l'objet d'un débat national.

En revanche, le Maroc a indiqué avoir pris connaissance de 32 recommandations qu'il considère comme totalement rejetées.

Dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, principalement celles en lien avec la Santé Sexuelle et Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, la Coalition ISRAR va élaborer une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

3. Objectif de la prestation

L'objectif de la présente prestation est de préparer, en étroite collaboration avec la Coalition ISRAR, une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU principalement celles en lien avec les Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Tout en tenant compte des engagements du Maroc dans le cadre de la pratique conventionnelle et en conformité avec les politiques programmes d'action adoptés respectivement par la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Caire, 1994) et la Conférence Internationale sur la Femme (Beijing, 1995).

L'expert(e) coordonnera étroitement avec la Coalition ISRAR pour réaliser/animer :

- 3 ateliers régionaux de consultation organisées dans les villes de Khémisset, Tétouan et Marrakech, réunissant des représentant·e·s de la société civile dans les différentes régions du Maroc.
- Un atelier national dans le but de consolider les propositions et présenter le draft de la feuille de route aux OSC partenaires.

Les ateliers auront pour objectif de faciliter le transfert de connaissances sur le mécanisme EPU, de collecter les propositions/recommandations et élaborer la feuille de route de suivi des recommandations de l'EPU qui se focaliseront sur les thématiques liées aux droits à la santé sexuelle et reproductive et les droits des femmes notamment la lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

Résultats attendus :

- Les acteurs de la Société civile aux niveaux régional et national sont sensibilisés et s'approprient les résultats de l'EPU du Maroc et des recommandations adressées au Maroc ;
- Les acteurs de la Société Civile élaborent de manière participative, une feuille de route pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

4. Livrables

- Programmes, notes de cadrage et rapports des ateliers aux niveaux régionale et national menés dans le cadre de la consultation ;
- Feuille de route de suivi des recommandations de l'EPU axées sur les thématiques SSR et VBG, avec identification des différentes parties prenantes à cibler ainsi que les objectifs et thématiques de plaidoyer ;
- Elaboration d'une stratégie de plaidoyer avec les parties prenantes avec un focus sur la convergence entre le processus EPU et ICPD+30.

5. Candidature

Les candidats souhaitant soumissionner à cet appel se doivent d'envoyer :

- Un CV détaillé et actualisé ;
- Des références pour des travaux similaires ;
- Méthodologie détaillée pour la préparation et la rédaction de la feuille de route, avec une partie indiquant la méthodologie de la collecte de données, ainsi qu'une proposition de planning ;
- Une offre financière détaillée.

6. Modalités de soumission

Le dossier de soumission est à envoyer par mail à projets.coalition.israr@gmail.com, et coalitionisrar@gmail.com en précisant en objet '' **Elaboration d'une feuille de route pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU)''**, et ce **avant le 2 juin 2023 à minuit.**